

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_046 : AIDES AUX STRUCTURES D'INSERTION 2020- MODIFICATION
D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_046 : AIDES AUX STRUCTURES D'INSERTION 2020- MODIFICATION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Pilote : Politique de la ville

Monsieur Michel FRANQUES, rapporteur,

Lors de la séance du conseil communautaire du 17 décembre 2019 nous avons par délibération, DEL2019_221, approuvé les soutiens financiers 2020 aux chantiers et opérateurs d'insertion notamment à l'association REGAIN ACTION.

Le 6 janvier 2020, l'association REGAIN ACTION nous a informés de l'absorption au 1^{er} janvier 2020 de l'atelier d'insertion « LES HABITS POUR L'EMPLOI » ainsi que de la structure « VET'BIS ». Les activités, de l'atelier comme du magasin, sont maintenues.

Pour permettre le versement à Regain Action de la subvention de 4 000€ octroyée initialement à l'atelier LES HABITS POUR L'EMPLOI, il convient de délibérer pour acter la transformation juridique.

La somme de 4 000€, sera versée à l'usage exclusif du chantier développant les activités de réparation et réemploi de vêtements, textiles et accessoires vestimentaires à travers un atelier d'insertion.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération DEL2019_221 du 17 décembre 2019,

VU le nouveau projet de convention annexé,

Considérant que l'association REGAIN ACTION a absorbé l'atelier d'insertion « Les Habits Pour l'Emploi » ainsi que la structure « VET'BIS » au 1^{er} janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE que l'association REGAIN ACTION a absorbé l'atelier d'insertion « LES HABITS POUR L'EMPLOI » ainsi que la structure « VET'BIS », au 1^{er} janvier 2020, et que les activités respectives des deux structures sont maintenues.

DIT QUE la somme de 4 000€, initialement attribuée à l'atelier d'insertion « LES HABITS POUR L'EMPLOI », sera versée à l'association REGAIN ACTION à l'usage

exclusif du chantier développant les activités de réparation et réemploi de vêtements, textiles et accessoires vestimentaires à travers un atelier d'insertion.

DEMANDE à l'association REGAIN ACTION de justifier du bon emploi de cette subvention.

AUTORISE la présidente ou son représentant à signer et remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL